CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E174858** **VALABLE JUSQU'AU** **03/02/2026**

ÉDITÉ LE 25/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/03/2011

Raison sociale : SERVYBAT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/05/2024

Capital : 50 000

7 ALLEE DES JONQUILLES
95560 BAILLET-EN-FRANCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POINTOISE

Siret : 530 868 033 00024

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 2121096-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE 190136385S

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE 190136385S

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 01 30 10 45 60 **Fax :**

Portable : 06 26 96 10 71

Responsabilité légale :
FLEURIDAS DAVID GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@servybat.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 741 645 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1331	Poteaux et clôtures		04/02/2025
4441	Clôtures métalliques		04/02/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.